



Recrudescence de gale => Une recrudescence de foyers de gale ovine est actuellement observée en Limousin. Cela implique d'être particulièrement vigilant, notamment lors de toute introduction, pour prévenir tout risque de contamination de votre cheptel.

La gale psoroptique provoque des pertes économiques importantes. Avec l'accroissement actuel des échanges en cheptel ovin, de nouveaux foyers ont été identifiés d'où la nécessité d'être attentif dans la surveillance de votre troupeau et vigilant par rapport à toute introduction.

Un acarien microscopique

Psoroptes ovis, agent de la gale psoroptique, est un acarien de 500 à 700 µm qui vit sur la peau et se nourrit de débris cutanés et de lymphes. Sa multiplication est rapide et est entièrement réalisée à la surface de l'hôte. La femelle ovigère peut vivre entre 5 et 6 semaines et pond une centaine d'œufs par jour qu'elle dépose à la surface de la peau, en marge des croûtes épidermiques. Ovale, blancs et nacrés, les œufs éclosent en 1 à 3 jours (cette durée d'éclosion est prolongée si les œufs ne sont pas en contact direct avec la peau). Les larves qui en émergent deviennent adultes en 1 semaine.

Un pic d'activité à l'automne, une latence au printemps

L'automne est une période propice au développement de ce parasite. Avec l'augmentation de l'hygrométrie et la diminution de la luminosité, associés à la rentrée des animaux en bergerie, on observe une exacerbation de l'activité des parasites et des symptômes. Au contraire, on constate au printemps une latence parasitaire et un repos l'été. A cette période, les parasites se réfugient dans des zones corporelles privilégiées (fosses infraorbitaires, périnée, scrotum, plis inguinaux et espace interdigité, conduit auditif).

Des symptômes discrets au départ puis rapidement caractéristiques

Sur les adultes, les symptômes débutent de façon discrète par un prurit avec l'apparition de papules jaunâtres (bouton de gale) sur les parties lainées. Ce prurit provoque le réflexe buccal caractéristique lors de grattage des lésions (rire du mouton). La contagion se fait rapidement, on observe quelques animaux avec des mèches de laine tirées. Ensuite, le derme s'épaissit, s'indure, des croûtes se forment, la laine s'arrache par plaques sur les flancs, le dos, laissant à nu une peau enflammée, croûteuse, hyperkératosique. L'évolution conduit à des surinfections bactériennes avec une atteinte de l'état général, une perte d'appétit, des avortements ou la mort par hypothermie et intoxication. Ceci conduit à l'apparition d'animaux galeux chroniques qui pérennisent l'infestation.

L'agneau léopard

Sur les agneaux, dans un troupeau atteint, dès l'âge de 8 jours, apparaissent des tâches blanches à différents endroits du corps (décoloration de la laine par le léchage) d'où la dénomination d'agneau « léopard ». En cas de doute, contactez votre vétérinaire.



Les symptômes sont d'abord discrets d'où la nécessité d'être attentif dans la surveillance de votre troupeau.

Plusieurs sources de transmissions

La transmission se fait directement : introduction, rassemblements (foire, concours...), mélanges d'animaux (clôtures déficientes) ou indirectement : chiens, oiseaux, clôtures, matériel de tonte, lieux de grattage (arbres, piquets...). De plus, le parasite peut survivre deux semaines dans le milieu extérieur, cette résistance peut être jusqu'à trois semaines pour les femelles ovigères dans des conditions hivernales. Des zones particulièrement favorables (souillées par le suint) permettraient une survie plus longue des acariens.

La vigilance à l'introduction, une étape essentielle du concept « le sanitaire... j'adhère ! »

Pour éviter la contamination de votre troupeau, vous devez être particulièrement vigilant lors de toute introduction. Tout ovin introduit, même s'il est apparemment sain, sera isolé, traité avec deux injections de une à deux semaines d'intervalle (protocole défini lors de la prescription de votre vétérinaire) et maintenu isolé pendant au moins 30 jours (cf. schéma ci-joint). Une gestion adéquate des introductions représente une des bases de la gestion sanitaire de votre troupeau. L'utilisation du Billet de Garantie Conventionnelle (BGC) est essentielle et le respect des mesures sanitaires permet d'éviter d'importants problèmes. Chaque entrée nécessite une attention afin de définir les mesures adaptées. Cela montre la nécessité d'une discussion spécifique avec le vendeur puis avec votre vétérinaire lors de chaque introduction. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire ou GDS Creuse.

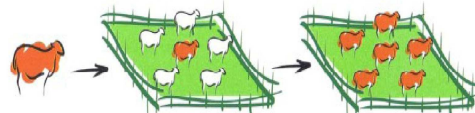
Marien BATAILLE – Dr Didier GUERIN – GDS Creuse
www.gdscreuse.fr

La gale psoroptique ovine

La prévenir et la surveiller

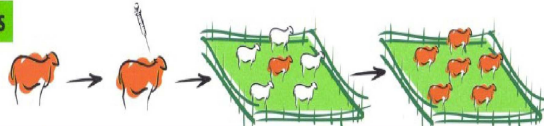
L'introduction d'animaux dans le troupeau

1^{er} cas



Un mouton apparemment sain introduit sans aucune précaution,
le troupeau est contaminé

2^{ème} cas



Un mouton apparemment sain introduit aussitôt après une seule injection,
le troupeau est contaminé

3^{ème} cas



Un mouton apparemment sain introduit, isolé, traité selon le protocole
recommandé et maintenu isolé pendant au moins 30 jours.
le troupeau n'est pas contaminé

La lutte associe interventions sur l'animal et son environnement

En matière de gale psoroptique, la lutte associe interventions sur l'animal et son milieu (bâtiments, zones « grattoirs ». L'action sur l'animal peut se faire par bain, douche ou injection. Elle fait appel à des médicaments soumis à prescription par votre vétérinaire.

Le bain, une méthode adaptée aux troupeaux importants

Le bain consiste à immerger totalement l'animal (au moins 1 minute avec la tête plongée 2 fois) dans une émulsion composée d'antiparasitaire permettant la saturation de la toison si la longueur de la laine et la teneur en suint sont suffisantes (au moins 7-8 semaines après la tonte). Cette méthode nécessite un respect strict du protocole. Elle présente l'avantage d'un contrôle efficace et fiable des principaux ectoparasites et du respect du contact animal/produit. Elle implique une bonne préparation du chantier avec une bonne contention pour limiter le stress des animaux et un contrôle régulier de la concentration et de la quantité de produit (une brebis entraîne environ 15 l de produit à la sortie du bain).

La douche pour les petits troupeaux

La douche est une méthode de pulvérisation contrôlée à basse pression (4-5 kg/cm²) en cabine fermée avec aspersions supérieures et inférieures des animaux. Cela demande une immobilisation totale de l'animal (au moins 3 minutes) pour le respect du cycle de traitement (1 minute d'aspersion dorsale puis ventrale, puis dorsale). Chaque animal reçoit de 30 à 50 litres d'émulsion pour stocker suffisamment de matière active. Ce système permet de contrôler les principaux ectoparasites si le temps d'imprégnation est respecté. Il nécessite une surveillance régulière de la concentration en antiparasitaire compte-tenu du faible volume d'eau utilisé. Pour une meilleure efficacité, il est primordial de séparer les jeunes et les adultes. Un entretien régulier du système d'aspersion est à réaliser.

L'injection avec une bonne maîtrise des techniques

Le produit injecté par voie sous-cutanée ou intramusculaire diffuse par voie générale dans l'organisme, détruisant les ectoparasites hématophages ou ceux qui se nourrissent de sérosités. Ce traitement est possible en toutes saisons et est actif sur les endoparasites. Il nécessite cependant une bonne maîtrise des techniques d'injection au risque d'engendrer une mauvaise diffusion du produit. Le coût de cette intervention est élevé et le délai d'attente viande important.

Associer l'action sur les supports (bâtiments, zones « grattoirs »)

Dans les élevages infectés, la désinfection et la désinsectisation des bâtiments sont indispensables à une bonne maîtrise du parasitisme. Elles nécessitent d'abord un curage et un raclage des sols : le nettoyage des souillures d'origine organique est indispensable à une bonne activité des produits. Il est nécessaire d'insister sur les murs jusqu'à une hauteur de 1,50 m à 2 m, sur les râteliers, les mangeoires et les nourrisseurs. La désinsectisation sera étendue dans le milieu extérieur aux clôtures ou zones « grattoirs ».